

Présentation générale

La flambée des charges subie par les élevages depuis fin 2021 est particulièrement spectaculaire : en ovins viande l'IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) a augmenté de 8,1 % en 2021 puis de 18,5 % en 2022. Les principaux postes de charges courantes sont concernés (aliments, carburants, engrais, etc.), comme les premiers postes d'investissement (matériel et bâtiments). Le début de l'année 2023 a vu un léger recul des prix, mais en juin l'IPAMPA ovin viande restait au même niveau que la moyenne de 2022. Les éleveurs réfléchissent à des solutions pour adapter leurs systèmes de production à ce nouveau contexte. Ce document présente quelques témoignages illustrant certaines de ces pistes.



Élevages ovins viande dans le Centre-Ouest

S'adapter à la flambée des charges :

DES PISTES EN OVIN VIANDE DANS LE CENTRE-OUEST

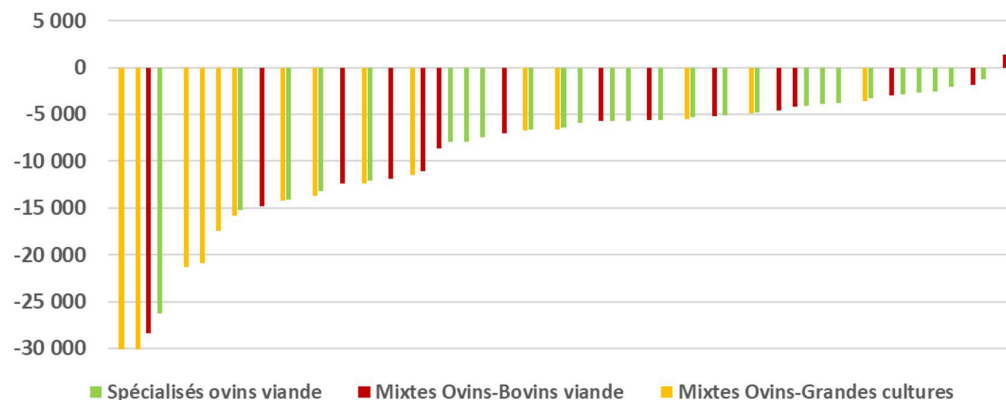
TOUS LES SYSTÈMES SONT IMPACTÉS

La figure 1 ci-dessous, où sont représentées les exploitations du réseau INOSYS ovin viande Centre-Ouest, montre que tous les systèmes sont impactés par la flambée des charges. C'est le cas des systèmes spécialisés ovins viande, avec une baisse moyenne du revenu de 7 000 € par UMO exploitant. C'est aussi le cas des systèmes mixtes avec bovins viande, malgré la forte augmentation du prix de la viande bovine. C'est enfin le cas des systèmes mixtes avec grandes cultures, où dans certaines régions la baisse des rendements a miné l'impact de l'augmentation des prix des céréales.



Figure 1

Évolution du revenu 2022 estimé par rapport à 2021 (€/UMO exploitant)



EN PRIORITÉ, REVOIR LE SYSTÈME D'ALIMENTATION

Aliments achetés, engrais, mécanisation : les principales composantes du coût du système d'alimentation sont toutes impactées par la flambée des prix des matières premières, son adaptation est donc la première piste pour contenir les charges. Cela peut passer par une meilleure autonomie alimentaire, si le potentiel des sols le permet (*témoignage n° 1*). La solution la plus complète, notamment en matière de mécanisation, est un recours plus important au pâturage,

quelle que soit la saison. Ceci suppose un parcellaire suffisamment regroupé et bien desservi, et peut donc nécessiter de l'échange parcellaire ou de l'aménagement de chemins (*témoignage n° 2*). Pour développer la part du pâturage, la conduite du troupeau peut être revue, notamment via la réduction des agnelages à contre-saison (*témoignage n° 3*).

Témoignage 1 : Gwen Parry (EARL Parry)

458 brebis sur 181 hectares en bio, à Martizay (Indre) : Augmentation de la surface en féverole afin de diminuer l'achat de concentrés pour les agneaux.

« Avec l'augmentation du coût de l'alimentation je souhaite diminuer l'achat d'aliments pour mes agneaux, voire ne plus en acheter. En effet, j'achète entre 10 et 12 tonnes d'aliment bio du commerce chaque année. Augmenter l'implantation de protéagineux me permet également d'améliorer encore la complémentarité entre mon atelier grandes cultures et mon atelier ovin. Avant d'implanter de la féverole j'ai d'abord essayé le lupin 2 années de suite, mais je n'étais pas satisfait du résultat (maladie et rendement) ».

Des ventes de céréales en plus, mais des ventes de foin en moins

« Je pensais implanter 16,5 ha de féverole, soit 5 ha de plus par rapport à mon assolement actuel, mais il sera peut-être préférable d'en implanter 8 ha pour conserver la même valeur de la ration (cf. teneur en MAT plus faible que l'aliment du commerce), avec l'objectif de rester à 226 kg de concentré par brebis (consommation globale du troupeau). Avec l'aliment

fermier, il faut également prévoir d'acheter plus de minéraux. La féverole va aussi remplacer une part des céréales dans la ration, donc j'aurai un peu plus de céréales à vendre. En revanche, avec 8 hectares de prairies temporaires en moins, je récolterai moins de foin et par conséquent j'en aurai moins à vendre ».

Plus de charges de mécanisation

« Avec l'augmentation des cultures, il faut aussi prendre en compte l'augmentation des charges de mécanisation (carburant, entretien du matériel, travaux par tiers). Au final, le solde devrait être positif, avec une économie de plus de 2 400 € ».

PRODUITS EN + ET CHARGES EN -

- Vente de céréales	2 210 €
- Economie de concentré	8 990 €

TOTAL 11 200 €

PRODUITS EN - ET CHARGES EN +

- Vente de foin	5 750 €
- Mécanisation	3 010 €

TOTAL 8 760 €

SOLDE 2 440 €



Témoignage 2 : Sébastien Bellec

490 brebis sur 75 ha, à Plouray (Morbihan) : Investir pour développer le pâturage et réduire les charges alimentaires.

« Installé depuis 2014 sur 74 ha, j'ai développé progressivement mon atelier ovin pour atteindre 450 brebis en 2022. Ce sont majoritairement des brebis croisées, sur une base Romane, pour sa capacité à désaisonner. Mon système repose sur 4 courtes périodes de mises bas en août, décembre, mars et juin. Je produis des agneaux en filière label rouge (Brocéliande) et Bleu Blanc Coeur. Jusqu'à présent, toutes les lactations (75 jours) se faisaient en bergerie avec des fourrages stockés, principalement sous forme d'enrubannage. Désormais mon objectif est de diminuer la part des stocks récoltés et les concentrés en valorisant au maximum le pâturage ».

Accéder au pâturage en toute saison

« Je dispose de parcelles portantes, groupées autour de mes bâtiments, bien desservies par un réseau d'adduction d'eau. Aussi, j'ai poussé ma réflexion pour aller plus loin dans mon système. Mon objectif est de faire pâturer toute l'année les différents lots de brebis en lactation en gardant la même conduite pour les agneaux. Le matin, je sépare les brebis des agneaux grâce au cornadis, avant de les mettre au pâturage. Le soir, elles retrouvent leurs agneaux pour la nuitée en bergerie ».

Des chemins pour les brebis

« Pour faciliter les déplacements, j'ai réalisé plus de 500 m de chemins dédiés uniquement au troupeau, depuis la bergerie principale, pour desservir mes 2 sites et l'ensemble de mon parcellaire. Avec ces chemins, je réduis les interventions de parage et les boiteries, grâce à l'usure régulière des onglons sur ce sol dur et compact. Pour gagner du temps, j'ai également installé un système de tri automatique des différents lots de brebis au retour à la bergerie. Globalement le travail sera un peu moins important (astreinte de la distribution des aliments et du paillage), mais surtout plus agréable. »

Le coût global pour la réalisation des chemins, des clôtures et le système de tri des brebis est de 55 000 €, duquel il faut déduire 17 000 € d'aide (PCEA avec volet bien-être animal). Avec cet investissement, Sébastien espère économiser 70 kg d'enrubannage par brebis et par an, soit 8 ha de moins à récolter, ainsi que 20 kg de céréales. Une réduction de la consommation de paille, de l'ordre de 20 tonnes, est également prévue.

PRODUITS EN + ET CHARGES EN -

- Vente de céréales	2 800 €
- Enrubannage	1 900 €

TOTAL 4 700 €

PRODUITS EN - ET CHARGES EN +

Amortissement des chemins, des clôtures et du système de tri (sur 10 ans, net de subvention)	3 800 €
--	---------

TOTAL 3 800 €

SOLDE 900 €



Témoignage 3 : GAEC des Fayens

85 vaches allaitantes et 440 brebis sur 202 ha, au Donzeil (Creuse) : arrêter la contre-saison et développer les agneaux d'herbe.

« Notre troupeau est à base de brebis croisées F1 Suffolk x Limousine, avec l'achat d'une centaine d'agnelles tous les ans. Aujourd'hui nous avons un premier lot d'agnelage en septembre avec 280 brebis épongées, puis les agnelages sur lutte naturelle démarrent en décembre et se terminent en mars. Avec les sécheresses de plus en plus fréquentes, le lot de septembre doit être conduit en bergerie. Nous envisageons de basculer les brebis du lot de septembre vers les lots de décembre et de mars, mais aussi de produire à l'herbe les agneaux nés en mars ».

Des charges en moins

« La mise au pâturage des brebis qui agnelaient en septembre nous permettra d'économiser du foin et des concentrés, mais aussi de la paille. L'arrêt du désaisonnement nous permettra aussi de limiter les frais de reproduction et de réduire le nombre de béliers. En revanche il faut prévoir un peu plus de frais vétérinaires pour les agneaux d'herbe (antiparasitaires). La suppression des agnelages en septembre nous permettra aussi d'alléger le travail à une période assez chargée avec les vêlages des génisses et les travaux extérieurs (ensilage maïs) ».

Mais aussi des agneaux en plus

« Côté produits nous devrions avoir un peu plus d'agneaux à vendre (meilleure productivité en saison), mais aussi une moins-value sur le prix de vente, même si la différence entre saison et contre-saison est moins forte que par le passé. »

PRODUITS EN + ET CHARGES EN -

- Vente d'agneaux	7 450 €
- Vente de céréales	2 100 €
- Economie de concentré	3 350 €
- Economie de foin	590 €
- Frais de reproduction	1 130 €

TOTAL 16 130 €

PRODUITS EN - ET CHARGES EN +

Frais vétérinaires 280 €

TOTAL 280 €

SOLDE 15 850 €



Fiche réalisée par :

Vincent BELLET - Institut de l'Élevage - vincent.bellet@idele.fr
 Nathalie Augas - Chambre d'agriculture de la Charente - nathalie.augas@charente.chambagri.fr
 Julien Vaisset - Chambre d'agriculture de la Creuse - julien.vaisset@creuse.chambagri.fr
 Céline Clément - Service d'Élevage Ovin des Deux-Sèvres - sdeovin79@gmail.com
 Béatrice Griffault - Chambre d'agriculture de la Vienne - beatrice.griffault@vienna.chambagri.fr
 Marie-Line Barjou - Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne - ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr
 Aurore Prieur - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - aurore.prieurdelacombe@pl.chambagri.fr
 Laurent Fichet - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - laurent.fichet@pl.chambagri.fr
 Stéphane Migné - Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire - stephane.migne@pl.chambagri.fr
 Alain Gouédard - Chambre d'agriculture de Bretagne - alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr
 Elise Hommet - Chambre d'agriculture de l'Indre - elise.hommet@indre.chambagri.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juillet 2023 - Réf. : 00 23 502 035

Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA) - Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.